

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 26 JUIN 2014**

**Délibération**  
n° 2014.06.196

**Semaine de la  
mobilité 2014 :  
participation aux  
journées des  
transports urbains**

**LE VINGT SIX JUIN DEUX MILLE QUATORZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 juin 2014**

**Secrétaire de séance** : Anne-Marie BERNAZEAU

**Membres présents :**

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Didier LOUIS, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Jacky BOUCHAUD, Mireille BROSSIER, Gérard BRUNETEAU, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, François NEBOUT, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir :**

Isabelle FOSTAN à Marie-Hélène PIERRE, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, Xavier BONNEFONT à François ELIE, Patrick BOURGOIN à Danielle CHAUVET, Samuel CAZENAVE à Isabelle LAGRANGE, Janine GUINANDIE à Jacky BOUCHAUD, Elisabeth LASBUGUES à Joël GUITTON, Marie-Claude MONTEIL à André BONICHON, Olivier RIVIERE à Stéphane CHAPEAU, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Jean-Philippe POUSSET, Philippe VERGNAUD à Véronique DE MAILLARD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

**Excusé(s) :**

Philippe LAVAUD

**Absent(s) :**

Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Martine FRANCOIS ROUGIER, Janine GUINANDIE, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Marie-Claude MONTEIL, Olivier RIVIERE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2014**

**DELIBERATION  
N° 2014.06.196**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /  
POLITIQUES DE MOBILITÉ

Rapporteur : **Monsieur GERMANEAU**

**SEMAINE DE LA MOBILITE 2014 : PARTICIPATION AUX JOURNEES DES TRANSPORTS URBAINS**

Dans le cadre de la semaine de la mobilité du 15 au 21 septembre 2014, différentes actions seront mises en place pour susciter des changements de comportement en faveur d'une mobilité plus durable.

Cette année ces actions pourraient être orientées plus spécifiquement vers la promotion des nouveaux services à la mobilité avec une communication autour des évolutions du service mobili'volt (nouveaux tarifs, nouveaux véhicules), du service mobili'cycle de location de vélos et vélos à assistance électrique (animation), ou encore des Plans de Déplacements d'Etablissements.

En outre, comme les années précédentes, le GIE Objectif transport public a sollicité l'autorité organisatrice des transports publics du GrandAngoulême pour participer à la journée nationale des transports publics en proposant au moins une offre promotionnelle ou tarifaire. Cette journée aura pour thème les déplacements loisirs et se tiendra exceptionnellement un samedi : le 20 septembre 2014, soit le samedi des journées européennes du patrimoine et du Circuit des Remparts.

De 2009 à 2011, le GrandAngoulême a proposé la gratuité dans les transports pendant la journée de transports publics; en 2012, deux journées ont été proposées, puis trois en 2013.

Pour l'année 2014, le groupe de pilotage PDU du 26 février 2014 a proposé la gratuité des transports collectifs urbains tous les samedis de septembre. Cette offre permettrait à un plus grand nombre d'essayer le bus pour différents motifs, à une période charnière qu'est la rentrée, et sur des journées plus « banales » que le week-end du Circuit des remparts proposé les années précédentes.

L'avenant n°5 au contrat de délégation de service public approuvé par le conseil communautaire le 17 octobre 2013, prévoit que le GrandAngoulême peut demander 5 journées de gratuité par an maximum à son délégataire la STGA. Conformément à cet avenant, le GrandAngoulême versera une compensation financière à la STGA à hauteur de 65 % de la perte de recettes liée à ces journées ; la STGA réalisera une enquête qualitative et quantitative permettant d'évaluer l'impact de la gratuité. A noter que pour l'année 2014, deux journées de gratuité ont déjà été mises en place lors du pic de pollution les 15 et 16 mars.

L'expérience de gratuité des samedis conduite les 2 dernières années (samedis 14 et 20 septembre 2013) a montré une augmentation de la fréquentation de l'ordre de 57 % par rapport à la moyenne de fréquentation du samedi du Circuit des remparts les années précédentes, avec environ 6 000 tickets gratuits distribués ces jours-là.

Les autres samedis de septembre présentent une fréquentation globale inférieure de 5 % environ par rapport au samedi du Circuit des remparts.

Au regard de ces éléments, l'estimation du coût à la charge du GrandAngoulême pour les 3 samedis de septembre 2014 est de

- 8 600 € équivalant à 6 000 tickets gratuits pour le samedi 20 septembre,
- 8 150 € équivalant à 5 700 tickets gratuits pour chacun des deux autres samedis.

La compensation financière à verser par le GrandAngoulême à la STGA est estimée à 24 900 € TTC environ (sur une perte de recettes totale estimée à 38 300 €) pour la gratuité des transports publics du 20 septembre 2014, ainsi que les deux samedis précédents. Ce montant n'inclut pas les coûts de communication qu'une telle opération implique (pour mémoire 15 000 € au total en 2013 dont 5 000 € pris en charge par le GrandAngoulême).

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 3 juin 2014,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la participation du GrandAngoulême à la semaine de la mobilité du 15 au 21 septembre 2014 et à la journée du transport public du 20 septembre 2014, en instaurant la gratuité des transports publics les samedis 6, 13 et 20 septembre 2014.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b> <b>03 juillet 2014</b>	<b><u>Affiché le :</u></b> <b>03 juillet 2014</b>